Gwenaëlle Perrier

HARO SUR LE LANGAGE NON SEXISTE : ENTRE ANTIFÉMINISME DISCRET ET ANTI-INTELLECTUALISME OUVERT

La virulence et la persistance de la polémique sur l'« écriture inclusive » ouverte en 2017 en France pourraient surprendre. Alors que ses détracteurs et détractrices assènent que la lutte pour l'égalité dans la langue ne serait que symbolique, et donc supposément mineure, on ne compte plus les paroles publiques qui dramatisent l'enjeu des changements graphiques, lexicaux et grammaticaux proposés par ses partisan·e·s. En mai 2017, par exemple, un des membres de l'Académie française, Michael Edwards, expliquait dans une note sur le site internet de l'institution qu'avec l'écriture inclusive, « c'est la chair même du français qui est ainsi rongée, et son esprit qui se trouve frappé d'une sorte de bégaiement cérébral ». À l'automne suivant, des enseignant·e·s signataires du manifeste « Nous n'enseignerons plus que "le masculin l'emporte sur le féminin" » furent même menacé·e·s de sanctions par des député·e·s.

Faut-il voir dans ces réactions souvent virulentes l'illustration d'une « exception française », faite d'un attachement parfois qualifié de « viscéral » à la langue ? Les Françaises et les Français ne sont-ils pas connus pour celui-ci ? « Dans cette "nation de grammairiens" […], l'orthographe est constituée en un "sport national" dont les "championnats" recueillent un impressionnant succès[1]. » Après tout, d'autres débats (sur les langues régionales ou les anglicismes, notamment) ont déjà fait rage dans ce pays…

1. Vincent Dubois, « Comment la langue devient une affaire d'État. La défense de la langue française au milieu des années 1960 », *in* Jacques Lagroye (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 461.

Le langage non sexiste :

Loin de se réduire au point médian, le langage non sexiste (ou inclusif, ou encore dégenré) englobe une diversité de pratiques graphiques, lexicales et grammaticales qui visent à assurer une égalité de représentation aux femmes et aux hommes dans la langue, et plus récemment aussi aux personnes non binaires.

L'usage de formes féminines pour désigner les femmes (qui passe notamment par la résurgence d'anciens noms de métiers, dont autrice figure aujourd'hui en tête) et le recours aux doubles flexions pour désigner des groupes mixtes (« bonjour à tous et à toutes », « chères étudiantes, chers étudiants ») constituent les pratiques les plus répandues et les plus consensuelles. Les points médians ne sont que la version la plus récente de différentes graphies adjonctives (tirets, parenthèses, etc.) ayant pour but de visibiliser la forme féminine des mots (noms, adjectifs, participes passés). Des néologismes sont aussi proposés pour des pronoms (iels, contraction de ils et elles ; toustes) ou des noms (autaires, Québecoiz, locuteurices). À l'instar des termes épicènes, comme « l'assemblée sénatoriale » ou « le personnel universitaire », qui inclut les femmes et les hommes, ils peuvent remplir plusieurs fonctions : désigner des groupes mixtes, des personnes dont on ne souhaite pas révéler ou dont on ne connaît pas le sexe, ou encore des personnes transgenres. Dans l'optique de remplacer la règle du « masculin qui l'emporte sur le féminin » est également promue la réhabilitation de l'ancien accord dit de proximité, venu du latin, qui veut que l'on dise : « ces filles et ces garçons sont amusants », mais « ces hommes et ces femmes sont intelligentes », ainsi que celui de majorité (« cent sages-femmes et trente brancardiers étaient présentes »).

Pour ses promoteurices, ces pratiques langagières ont pour objectif de contrer les inégalités de genre véhiculées par les usages dominants de la langue. Elles et ils soulignent en effet que la langue ne constitue pas uniquement un instrument reflétant la pensée, mais qu'elle contribue également à influencer les représentations

que l'on se fait du réel. L'article de Mona Gérardin-Laverge « Queeriser la langue, dénaturaliser le genre », paru en 2020 dans les *Cahiers du genre*, le met remarquablement bien en lumière. C'est aussi ce que démontre empiriquement l'énigme du chirurgien, qui met en lumière la difficulté à penser le fait qu'une femme puisse exercer ce métier quand le terme est employé au masculin*. Encore fréquent bien qu'il régresse, l'emploi de noms de métiers prestigieux uniquement au masculin (le docteur, l'auteur, le directeur, le ministre, le juge, etc.) invisibilise la présence des femmes dans le langage, tendant ainsi à induire des représentations masculines de ces métiers – comme le montrent Pascal Gygax, Sandrine Zufferey et Ute Gabriel dans *Le cerveau pense-t-il au masculin ?* (2021) – et à légitimer une occupation des fonctions de pouvoir par les hommes. Le masculin dit neutre laisse également entendre que seules les formes masculines pourraient représenter l'universel, tandis que le féminin (et les femmes) serait cantonné au « spécifique ».

Ces usages langagiers ne sont pas liés à un « machisme intrinsèque » de la langue, mais à des mobilisations historiques visant à délégitimer le pouvoir des femmes. À l'instar d'autres espaces sociaux, la langue a constitué un lieu d'affirmation de celui des hommes. Ainsi, à partir du XVe siècle, la « querelle des femmes », qui interroge la place et le rôle de celles-ci dans la société, porte notamment sur le terrain linguistique. C'est ce qu'analyse Éliane Viennot dans *La Querelle des femmes, ou « N'en parlons plus »* (2019). À compter du XVIIe siècle et de la création de l'Académie française, les premiers partisans de la fameuse règle du masculin qui l'emporte sur le féminin contribuent à masculiniser progressivement la langue française et à délégitimer les mots employés pour qualifier les activités prestigieuses des femmes (peintresse, autrice, philosophesse, capitainesse). Leur entreprise sert à écarter celles-ci des positions sociales les plus reconnues socialement, car ce que l'on ne peut nommer n'existe pas.

* Cf. « Microtrottoir EgaliGone : l'énigme du chirurgien », YouTube.com, 6 mars 2013.

Alors, comment expliquer qu'au Brésil, en Allemagne, en Suède, en Autriche, en Italie, ou encore en Argentine, en Suisse, le langage non sexiste fasse mouche également ? Certes, en France, certaines idéologies linguistiques concourent à freiner l'acceptation du langage non sexiste. Mais, en analysant le débat sur le langage inclusif au seul prisme du rapport des Français·e·s à leur langue, on occulte ses deux principales fonctions politiques : en France comme dans de nombreux pays, le camp conservateur orchestre autour de ce langage l'expression d'un antiféminisme et d'une résistance à la transformation des normes de genre en cours, ainsi que celle d'un anti-intellectualisme et d'une délégitimation des savoirs critiques.

Deux « idéologies linguistiques » très présentes en France

Ailleurs qu'en France, les régulations du langage non sexiste par les autorités linguistiques semblent susciter moins de débats, à commencer par d'autres pays francophones comme la Suisse, la Belgique ou le Québec[2]. D'après la linguiste Ann Coady, c'est la présence particulièrement marquée en France de deux idéologies linguistiques – entendues comme des « conceptions culturelles de la nature, de la forme, et de l'objectif d'une langue et du langage[3] » – qui concourt à expliquer la virulence des débats dans l'Hexagone : elles fonctionnent comme un frein à l'acceptation du langage non sexiste.

La première de ces idéologies est celle d'une « langue standard », légitimée par une autorité linguistique[4] dans une conception verticale de la diffusion de la langue qui s'imposerait aux locuteurices. Cette langue standard serait « intrinsèquement meilleure (plus belle, plus élégante, plus logique) que toutes les autres variétés, et [aurait] donc besoin d'être protégée[5] ». Cette idéologie est notamment nourrie en France par les membres de l'Académie française, qui entretiennent le mythe d'une langue autrefois universellement célébrée, porteuse de l'esprit des Lumières et

2. Charles Bosvieux-Onyekwelu, « "Droits humains" *vs* "droits de l'Homme". Arguments en faveur de l'inclusivité du langage des droits », *Cahiers du genre*, n° 69, 2020, p. 131-150 ; Benjamin Moron-Puech, Anne Saris et Léa Bouvattier, « La normalisation étatique de l'inclusivité du langage. Retour sur les différences franco-québécoises », *ibid.*, p. 151-176.

3. Susan Gal et Kathryn A. Woolard, « Constructing Languages and Publics: Authority and Representation », *Pragmatics*, vol. 5, n° 2, 1995, p. 130.

4. Sur le rôle de l'école dans la promotion de cette « langue standard », voir, *supra*, Marielle Rispail, « Langue des élites et langue populaire », p. 31-44.

5. Ann Coady, « Jardin à la française ou parc à l'anglaise ? Les idéologies linguistiques : des freins au langage non sexiste », *Cahiers du genre*, n° 69, 2020, p. 69.

d'universalité dans l'Europe du XVIIIe siècle, puis dans le monde, durant la période coloniale ; elle est également entretenue de façon plus diffuse par la presse conservatrice française. Le linguiste Alain Bentolila y expliquait ainsi : « Nous sommes très attachés, nous Français, au lien entre la langue et la pensée – une pensée forte et précise – quand les pays francophones ont un rapport plus utilitariste à la langue. Nous sommes le peuple des Lumières. Nous n'avons pas la même histoire[6]… » Malgré la faiblesse de ses compétences et de ses arguments, l'Académie française continue à jouer un rôle symbolique mais prépondérant de gardienne de la langue française[7]. La prégnance de l'idéologie d'une langue standard qui devrait être protégée pèse sur les institutions, mais aussi sur les représentations des citoyen·ne·s français·e·s qui sont « plus conservateurs que le reste de la francophonie » en matière de langage non sexiste[8].

Selon Ann Coady, la seconde idéologie linguistique qui freine probablement l'acceptation du langage non sexiste est celle de la langue comme « ciment de la nation ». Si, au XIXe siècle, la langue a été utilisée dans plusieurs États européens comme outil de diffusion du sentiment national et de légitimation des États-nations naissants[9], en France l'affirmation de l'unité de la langue française a servi des ambitions politiques plus précocement : dès 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts imposant le français comme langue administrative a contribué à l'affirmation d'un État centralisé. Sous la Révolution française, une véritable « politique de la langue »[10] est initiée puis poursuivie plus activement sous la IIIe République. Pour alimenter le « roman national », cette dernière a mené contre les langues régionales une politique d'unification linguistique dans laquelle l'école a joué un rôle central. La force de l'idéologie de la langue comme « ciment de la nation » est encore palpable aujourd'hui, que l'on songe à l'importance de la francophonie dans la politique étrangère pour affirmer la « grandeur » de la France[11], aux oppositions marquées contre la ratification

6. Cité par Marie-Estelle Pech, « Écriture inclusive : dans le monde francophone, la France dernier héraut de sa grammaire », *Le Figaro*, 7 septembre 2018.

7. Éliane Viennot (dir.), *L'Académie contre la langue française : le dossier « féminisation »*, Donnemarie-Dontilly, iXe, 2016.

8. Julie Abbou *et al.*, « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation », *Semen*, n° 44, 2018 (en ligne).

9. Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales. Europe, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999.

10. Maria Candea et Laélia Véron, *Le Français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*, Paris, La Découverte, 2019, p. 174.

11. Jürgen Erfurt, « Ce que francophonie veut dire », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 13, 2018, p. 11-49.

de la charte européenne sur les langues régionales… ou aux réactions de certaines personnalités politiques face aux revendications pour un langage non sexiste. Ainsi l'ancien ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer réaffirmait-il le pouvoir de l'État centralisateur en matière linguistique dans son intervention à l'Assemblée nationale le 15 novembre 2017, brandissant de nouveau la menace de la mise en danger de l'universalisme républicain par un tweet suivant cette intervention : « Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule République. » En France, la dimension polémique du langage non sexiste vient donc en premier lieu du fait qu'il questionne l'autorité de l'État en matière linguistique. Les débats qu'il suscite sont l'occasion de réaffirmer une conception verticale du langage promue avant tout par ses élites et de refuser des revendications extra-étatiques dans un État centralisé.

Un terrain d'expression euphémisé de l'antiféminisme

Néanmoins, bien que le traitement médiatique de la polémique française autour du langage non sexiste se soit souvent concentré sur le cas français, l'existence de débats similaires dans d'autres espaces nationaux invite à ne pas envisager cette polémique sous le seul angle de l'exception nationale en matière de langage[12]. Loin d'être une énième querelle franco-française, le langage non sexiste est également débattu dans d'autres pays. Au Brésil, la volonté de Dilma Rousseff d'afficher ostensiblement la marque du genre féminin dans la désignation du titre habituellement épicène de « *presidente* » pour lui préférer celui de « *presidenta* » a déclenché les foudres d'une partie de la société et des élites brésiliennes[13]. On a pu voir en Italie des réactions similaires quand Laura Boldrini, alors présidente de la Chambre des député·e·s, a introduit dans le débat public la question de l'écriture inclusive et de la féminisation des titres. En Allemagne, plusieurs linguistes et personnalités issues du milieu littéraire ou enseignant s'alarment des dangers que feraient courir à la société les revendications féministes et les initiatives des pouvoirs publics en faveur d'un langage non sexiste. En Suède, la promotion et l'usage du pronom neutre *hen* à la troisième personne du singulier ne

12. L'essentiel de cette partie et de la précédente s'appuie sur Marie Loison, Gwenaëlle Perrier et Camille Noûs, « Introduction. Le langage inclusif est politique : une spécificité française ? », *Cahiers du genre*, n° 69, 2020, p. 5-29.

13. Diego Paz, Larissa Pelúcio et Rodrigo Borba, « Le genre de la nation et le *x* de la question. Controverses linguistiques dans le contexte politique brésilien », *ibid.*, p. 177-203.

vont pas sans heurts : plusieurs linguistes, écrivain·e·s ou journalistes ont dénoncé l'usage de ce pronom, perçu comme dangereux pour la langue suédoise et ses locuteurices. Comment l'expliquer ? La comparaison des configurations dans lesquelles ces débats interviennent est éclairante. Trois caractéristiques de ces configurations sont semblables dans ces différents pays.

D'abord, à chaque fois que le langage non sexiste est contesté, les débats se déroulent dans un contexte où la norme d'égalité des sexes et des sexualités gagne en reconnaissance publique. En France, la polémique ouverte en 2017 intervient à une période où sont adoptées plusieurs mesures qui manifestent une légitimité institutionnelle grandissante des causes féministes, et plus récemment LGBTIQ, dans des domaines variés : la représentation politique, le monde du travail, la gouvernance économique, le mariage, l'éducation et la lutte contre les violences faites aux femmes. Au Brésil, les oppositions d'une partie de la classe politique et des médias au terme de « *presidenta* » succèdent à des initiatives du gouvernement de Dilma Rousseff pour les droits des femmes et des minorités sexuelles. En Allemagne, le journaliste Thomas Wieder souligne que « les débats linguistiques se sont repolitisés depuis qu'une loi reconnaissant l'existence d'un troisième sexe a été votée en 2018[14] ».

Deuxièmement, partout, le langage non sexiste est particulièrement combattu par des personnes et groupes conservateurs également investis dans la contestation de l'égalité sur d'autres fronts que le langage. C'est le cas, par exemple, du député français Julien Aubert, cosignataire de la proposition de loi du 23 février 2021 entendant interdire l'écriture inclusive dans les services publics, qui en 2019 avait fait savoir publiquement son souhait de rejoindre les rangs de « La Manif pour tous » pour s'opposer au projet de loi bioéthique. Celui-ci proposait dans son article premier l'ouverture de la PMA aux couples de femmes lesbiennes[15]. Ce député s'était également illustré lors des débats parlementaires sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe par son opposition à cette mesure. Une autre proposition de loi visant à « interdire l'usage de l'écriture inclusive par toute personne morale publique ou privée bénéficiant d'une subvention publique » a été portée en 2020 par un député du Rassemblement national. En Allemagne, la CSU, représentant l'aile ultra-conservatrice du parti chrétien-démocrate, défendait dans son

14. « "L'appel à la résistance" de linguistes allemands contre la "soi-disant langue dégenrée" », LeMonde.fr, 26 mars 2019.

15. « Présidence de LR : Julien Aubert, l'outsider conservateur », Liberation.fr, 30 août 2019.

programme électoral de septembre 2017 la suppression des financements publics aux recherches sur le langage non sexiste… et sur le genre. Le parti nationaliste d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne s'est aussi mobilisé sur le front parlementaire pour freiner la progression du langage non sexiste. En Suède, les critiques à l'encontre du pronom neutre *hen* viennent pour une grande part « des groupes antiféministes actifs sur les forums internet, qui dénoncent un "féminisme d'État", et des groupes d'extrême droite[16] ».

Enfin, les prises de position publiques contre le langage non sexiste contiennent plusieurs traits constitutifs de rhétoriques antiféministes à la fois nouvelles et anciennes. Les polémiques françaises regorgent ainsi d'articles et d'interventions orales qui dénoncent l'incompétence supposée des partisan·e·s du langage non sexiste, à l'instar d'un journaliste de *Causeur* en mai 2020 qui traite la militante féministe Typhaine D. d'« andouille ». D'autres tournent ce débat en dérision, en pastichant par exemple une célèbre fable de La Fontaine : « Maître.sse corbe.au.lle sur un arbre perché[17]… » D'autres enfin sexualisent les débats plutôt que de débattre sur le fond de la question. Marc Fumaroli, de l'Académie française, écrit ainsi en 1998 : « Tranchons entre recteuse, rectrice et rectale[18]. » Ces trois registres de discours, caractéristiques d'un « antiféminisme ordinaire »[19], constituent de longue date des stratégies fréquemment employées pour délégitimer les revendications féministes. Mais quand la norme d'égalité gagne en légitimité dans l'espace public, comme c'est le cas dans tous les pays où ce langage se développe, les stratégies argumentatives des antiféministes doivent parfois évoluer. Ainsi, en Allemagne ou en Suède, les débats se polarisent sur la question de la protection des enfants, dont l'identité de genre serait menacée par la diffusion de ce langage[20]. Ces discours relèvent

16. Nathalie Le Bouteillec, « *Hen* et la quête de l'égalité en Suède », *Cahiers du genre*, n° 69, 2020, p. 220.

17. « Écriture inclusive : des manuels scolaires tentent l'expérience », Franvetvinfo.fr, 27 septembre 2017.

18. « La querelle du neutre », *Le Monde*, 31 juillet 1998. Cf. aussi Didier Desrimais, « Écriture inclusive : une obsession pathologique », Causeur.fr, 20 mai 2020 : « Le mal est profond et la recherche scientifique a d'autres chats à fouetter en ce moment. Mince, j'ai failli écrire "d'autres chattes à fouetter". Simple réflexe de vicelard ou premier symptôme de cette nouvelle pathologie linguistique ? »

19. Francine Descarries, « L'antiféminisme "ordinaire" », *Recherches féministes*, vol. 18, n° 2, 2006, p. 137-151.

20. Jutta Hergenhan, « Langage non sexiste et antiféminisme en Allemagne », *Cahiers du genre*, n° 69, 2020, p. 85-107 ; Nathalie Le Bouteillec, « *Hen* et la quête de l'égalité en Suède », art. cité, p. 221-222.

de ce que la littérature allemande qualifie tantôt de nouvel antiféminisme tantôt de discours « anti-genre »[21].

Un terrain d'expression avéré de l'anti-intellectualisme

D'autres types d'arguments ont cependant été formulés dans les débats sur le langage non sexiste, en France comme ailleurs (en Autriche et en Allemagne notamment). D'abord a maintes fois été formulée l'idée selon laquelle ce langage, dont l'utilisation serait cantonnée à des cercles universitaires et militants féministes, serait doublement excluant : vis-à-vis de personnes moins diplômées que les universitaires, vis-à-vis d'enfants, qu'il mettrait en difficulté dans leurs apprentissages, et vis-à-vis des personnes atteintes de troubles cognitifs spécifiques et malvoyantes. En sous-entendant (sans preuve) que la recherche de l'égalité de genre serait créatrice d'inégalités (entre classes sociales, entre personnes valides et handicapées), les détractaires du langage non sexiste reprennent un procédé classique de la rhétorique réactionnaire mise en lumière par Albert Hirschman dans *Deux siècles de rhétorique réactionnaire* (1991), celui des effets pervers des mesures égalitaires. Ce procédé consiste à délégitimer le combat pour la promotion de l'égalité des sexes en l'opposant à d'autres enjeux. Déjà employé à la fin des années 1990 lors des débats sur la parité (accusée de ne pas s'attaquer aux inégalités sociales qui caractérisent le champ politique), il permet de ne pas critiquer ouvertement le principe d'égalité des sexes, et d'opérer un retournement de l'argument d'exclusion, puisque le langage non sexiste est précisément promu pour permettre la représentation de toustes dans la langue. En prétendant que ce langage serait l'apanage d'une élite académique et militante ne se souciant pas des difficultés qu'il créerait pour le ou la commune des mortelles, le camp conservateur se pose alors en défenseur de l'égalité.

Un second discours mobilise également une rhétorique anti-intellectualiste, en France et en Allemagne notamment. Plusieurs opposant·e·s au langage non sexiste nient ainsi les fondements scientifiques des arguments en sa faveur, feignant d'ignorer les travaux historiques et linguistiques sur cette question. Iels renvoient les mobilisations

21. Annette Henninger, « Antifeminismus in Deutschland: Entwicklungen in verschiedenen Praxisfeldern », *Femina Politica*, vol. 28, n° 1, 2019, p. 138-141 ; Sabine Hark et Paula-Irene Villa, « "Anti-Genderismus" : Warum dieses Buch? », in *id.* (dir.), *Anti-Genderismus*, Bielefeld, Transcript, 2015, p. 7-13.

pour ce langage à du militantisme – étant entendu que cela suffirait à les disqualifier. L'exposé des motifs de la proposition de loi de 2021 sur l'interdiction de l'écriture inclusive dans les services publics mentionne par exemple « le choix personnel et militant de modifier l'orthographe et la grammaire de notre langue ». De même, le titre de la tribune « Une "écriture excluante" qui "s'impose par la propagande" », parue dans *Marianne* en septembre 2020 et signée par trente-deux linguistes, apparaît évocateur. Si les attaques contre les partisan·e·s du langage non sexiste appuyées sur un discours anti-intellectualiste peuvent émaner du champ politique, elles sont donc également le fait de certain·e·s membres du champ académique… Cette offensive contre les savoirs critiques se déploie aussi à l'Éducation nationale, ainsi que l'atteste la circulaire Blanquer du 5 mai 2021, présentée comme interdisant l'écriture inclusive à l'école.

Alors que les arguments d'« exclusion » ont été énoncés dès l'automne 2017 (par la ministre de la Culture de l'époque, Françoise Nyssen, par la Fédération des aveugles de France), ces arguments, s'ajoutant à celui d'un langage « militant », deviennent majoritaires à partir de l'automne 2020. Trois raisons éclairent la carrière de ces arguments et la mise au second plan des discours antiféministes dans le débat public sur le langage non sexiste en France.

Premièrement, les arguments antiféministes, largement mobilisés fin 2017, ont probablement moins d'efficacité que lors des précédents débats sur le langage non sexiste en France. Ceux-ci furent ouverts en 1984, lorsque Yvette Roudy, ministre des Droits des femmes, demanda la création d'une commission de terminologie pour réfléchir à la féminisation des noms de métiers, et à la fin des années 1990, quand plusieurs membres du gouvernement Jospin exigèrent l'appellation « Madame la Ministre » à leur égard pour remplacer « Madame le Ministre ». Dans un contexte où la norme égalitaire gagne en légitimité et où les partisan·e·s du langage inclusif ont davantage accès à la parole publique que dans les décennies 1980 et 1990, le camp conservateur, après avoir testé l'efficacité des arguments antiféministes à l'automne 2017, semble devoir déployer d'autres parades argumentatives pour critiquer l'écriture inclusive[22]. Deuxièmement, les arguments d'exclusion permettent de nouer de nouvelles alliances avec des individus et collectifs sincèrement soucieux de l'intérêt des personnes handicapées ou en difficulté d'apprentissage,

22. Marie Loison et Gwenaëlle Perrier, « Un "langage excluant" ? Solidité, sincérité et enjeux des arguments d'opposition à l'écriture inclusive », *Travail, genre et sociétés*, n° 47, 2022, p. 153-156.

et d'élargir ainsi le camp des opposant·e·s à ce langage. Troisièmement, mobiliser les arguments d'exclusion et du militantisme dans le débat sur le langage non sexiste permet de poursuivre l'entreprise de délégitimation des savoirs critiques à l'université initiée en juin 2020 par Emmanuel Macron[23], puisque l'« écriture inclusive » est présentée comme étant l'apanage d'une petite élite. Les faits démentent pourtant cette idée : on trouve des usages de ce langage dans le milieu scolaire, dans des communications syndicales et politiques, dans des documents produits par les pouvoirs publics et les médias, ou dans des publicités (cinéma, sport, séries télévisées, etc.).

Dans les champs politiques et intellectuels, les oppositions au langage non sexiste ne visent donc pas prioritairement la « défense de la langue française ». Si les débats sont virulents, c'est d'abord parce qu'ils offrent, dans un contexte où la contestation publique de l'égalité des sexes et des sexualités devient délicate, un terrain d'expression discret à l'antiféminisme. Même si l'égalité de genre gagne en légitimité, en matière de langage on peut encore affirmer publiquement qu'elle n'est ni pertinente ni nécessaire. N'attaquant pas directement les groupes discriminés, mais seulement le féminin grammatical et les pronoms dégenrés, les oppositions au langage non sexiste peuvent ne pas être associées au conservatisme et à la discrimination – les pourfendeurs en question s'en défendent d'ailleurs souvent publiquement. Les débats sur ce langage illustrent donc l'« importance de l'espace de diffusion accordé à l'antiféminisme ordinaire[24] », dans certains médias et dans le champ politique notamment. Néanmoins, les tribunes contre le langage non sexiste, en conférant à ce thème une visibilité inédite et en suscitant des réponses de ses partisan·e·s, ont finalement contribué à en faire la publicité. Elles n'ont donc pas permis seulement l'expression de l'antiféminisme mais aussi celle de la cause féministe. La carrière des arguments mobilisés contre le langage inclusif, marquée par une montée en puissance d'arguments anti-intellectualistes, montre cependant comment la question linguistique n'a pas fini d'être instrumentalisée.

Si les fonctions politiques remplies par ces débats méritent d'être analysées de manière critique, les enjeux pédagogiques soulevés par le recours au langage non sexiste n'en sont pas moins légitimes. La question de savoir dans quelle mesure certaines formes de ce langage mettraient

23. Éric Fassin et Caroline Ibos, « Ce qui (nous) arrive. L'anti-intellectualisme en campagne », in *id.* (dir.), *Défense et illustration des libertés académiques* (e-book), Mediapart, 2021, p. 26-46.
24. Francine Descarries, « L'antiféminisme "ordinaire" », art. cité, p. 145.

en difficulté des élèves ou personnes en situation de handicap mérite d'être examinée sérieusement. Quelques témoignages apportés par des enseignantes qui ont recours à des formes de langage non sexiste laissent entendre que « les élèves se montr[e]nt moins frileux que les adultes vis-à-vis des changements linguistiques et moins cramponnés au statu quo du genre[25] ». Ils gagneraient à être complétés par des enquêtes en sociologie, en sciences de l'éducation et en linguistique, qui permettraient d'observer dans les classes les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves, et plus largement les réceptions du langage inclusif.

25. Julie Abbou *et al.*, « Les genres décrits n° 3. Peut-on montrer des tirets aux enfants ? », *GLAD!*, n° 5, 2018 (en ligne).

RÉSUMÉ

La récurrence et l'ampleur des polémiques françaises autour du langage non sexiste s'expliquent-elles par le rapport qu'entretient la population française à sa langue ? Si en France certaines idéologies linguistiques sont particulièrement marquées, la comparaison avec d'autres débats nationaux sur le langage inclusif montre que la virulence de ces polémiques tient surtout aux fonctions politiques que leur assignent différents acteurs et actrices du champ politique : alimenter une rhétorique antiféministe, plutôt feutrée, et un discours anti-intellectualiste.